

Tarification 2026

Liste des produits et services aux professionnels



Banque Cantonale
de Genève | France



Tarification 2026

Index

-
- 4** Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte
 - 6** Banque à distance
 - 8** Vos moyens et opérations de paiement
 - 11** Irrégularités et incidents
 - 12** Découverts et crédits
 - 14** Epargne et placements financiers
 - 17** Résoudre un litige
 - 18** Conditions générales

Informations générales

La Banque Cantonale de Genève | France est une banque de financements et de gestion privée. Vous trouverez dans cette brochure les tarifs associés à nos produits et services:

- Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte
- Instruments et opérations de paiement

Et dans la réalisation de vos projets:

- Placements financiers
- Financements

Votre conseiller se tient à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour toute opération qui ne figurera pas dans ce document.

La brochure est également disponible sur notre site internet: bcgef.fr.

Les conditions générales sont disponibles dans l'appendice (page 18).

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture de compte

Ouverture, transformation, clôture	Ouverture de compte	Gratuit	
	Clôture de compte	Gratuit	
Relevés de compte	Relevés de compte format papier	Mensuel Autre périodicité	Gratuit Gratuit
	Relevés de compte format électronique	Mensuel Autre périodicité	Gratuit Gratuit
	Relevés de facturation mensuel		Gratuit
Tenue de compte	Tenue de compte		35 €/mois ¹ (TTC)
	Tenue de compte inactif (au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financier)		30 €/mois ¹ (TTC)
	Commission de mouvements (la commission, perçue à la fin de chaque période d'arrêté de votre compte, s'applique au montant des flux débiteurs)		De 0.5 à 1.50‰ (HT) ¹
	Délivrance de relevé d'identité bancaire (RIB)		Gratuit
	Frais d'actualisation de dossier administratif, juridique et comptable		150 €/an (TTC)

Tarification conventionnelle	Au titre de la tarification conventionnelle, la Banque perçoit une commission forfaitaire annuelle couvrant les prestations ci-dessous: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un abonnement au service de banque à distance ▪ Les frais de tenue de compte 		
	350 €/an (TTC)		
Services spécifiques			
Recherche de document(s)			
		Supérieure à 3 mois ou urgente	35 € (TTC)
Frais de recherche de documents		Inférieure à 3 mois	15 € (TTC)
Frais de recherche complexe			Sur devis
Autres services			
Historique de compte			30 € (TTC)
Frais d'attestations diverses			15 € (TTC)
Demande de photocopie de chèque			15 € (TTC)
Frais de renseignement auprès du tribunal de commerce			Répercussion des frais au réel

Banque à distance

Abonnement

Abonnement à des services de banque à distance²

Internet: abonnement à l'espace client BCGEF	Gratuit
Internet mobile: abonnement à l'application mobile BCGEF	Gratuit
Consultation et gestion des comptes	Gratuit
Relevés de compte format électronique	Gratuit



Vos moyens et opérations de paiement

Paiements

Virements en euros

Emission d'un virement SEPA occasionnel (par opération)	Gratuit
Virement de compte à compte	Gratuit
Mise en place d'un virement SEPA permanent	Gratuit
Réception d'un virement SEPA	Gratuit
Emission d'un virement urgent non SEPA	Nous consulter. Min. 25 € (TTC)
Réception d'un virement SEPA instantané	Gratuit
Emission d'un virement SEPA instantané ³	Gratuit

Prélèvements SEPA

Mise en place d'un mandat de prélèvement	Gratuit
Frais par paiement d'un prélèvement	Gratuit

Chèques

Remise de chèque(s) en euros	Gratuit
Emission d'un chèque de banque (à l'unité)	15 € (TTC)

Virement international en devise

Emission d'un virement international en devise	Nous consulter
--	----------------

Dates de valeur

Emission d'un virement SEPA	Date d'exécution de l'opération
Réception d'un virement SEPA	Date de règlement de l'opération
Paiement d'un prélèvement SEPA	Date d'exécution de l'opération
Remise de chèque en euros sur la France	Jour de l'opération + 2 jours calendaires



Irrégularités et incidents Frais

Commission d'intervention

Par opération	15 € (TTC)
Plafond mensuel	225 € (TTC)

Opérations particulières

Frais par saisie attribution	120 €
Frais par saisie conservatoire	120 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10% du montant dû, max. 100 €
Frais de main levée de saisie	12 €

Incidents de paiement

Chèque remis revenu impayé pour motif autre que sans provision	18 € (TTC)	
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	Virement inférieur à 20 € Virement supérieur ou égal à 20 €	Montant de l'opération (TTC) 20 € (TTC)
Commission de réparation additionnelle sur virement (IBAN – RIB absent ou erroné)	15 € (TTC)	
Annulation d'opération compensée à tort (AOCT) demandée par le client	5 € (TTC)	
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	Prélèvement inférieur à 20 € Prélèvement supérieur ou égal à 20 €	Montant de l'opération (TTC) 20 € (TTC)
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	20 € (TTC)	

Découverts et crédits

Facilité de caisse et/ou découvert	Découvert non autorisé	Euribor 3 mois + 10%
Crédits	Frais de dossier de prêt: minimum de perception	0.40% ⁴ (HT), min. 500 € (HT)
	Avenant au contrat: minimum de perception	0.20% ⁵ (HT), min. 500 € (HT)
	Commission annuelle d'engagement et/ou de non utilisation (sur plafond d'ouverture de crédit confirmée par contrat)	Min. de perception 0.20% (HT), facturation trimestrielle
	Frais de fonctionnement du compte opération	Min. 400 €/an (HT)
	Rédition d'un plan de remboursement (par dossier)	30 € (HT)
	Frais d'impayés	130 €
Engagements par signature (garanties émises)	Commission annuelle d'engagement et/ou de non utilisation (sur plafond d'engagement par signature confirmé par contrat)	Min. perception 0,20% (HT)
	Avenant au contrat	Min. 500 € (HT)
	Intervention relative à une main levée	Acte simple: 20 € Acte complexe: 50 €
	Edition manuelle de relevé	30 € (HT)
Prise de garanties	Constitution des actes	Sur devis
	Frais de traitement, selon la nature de la garantie	Min. 300 €
Relevés et attestations	Attestations diverses liées au prêt	A partir de 150 € (HT)
	Autres relevés	A partir de 150 € (HT)

Épargne et placements financiers

Placements

Gestion sous mandat

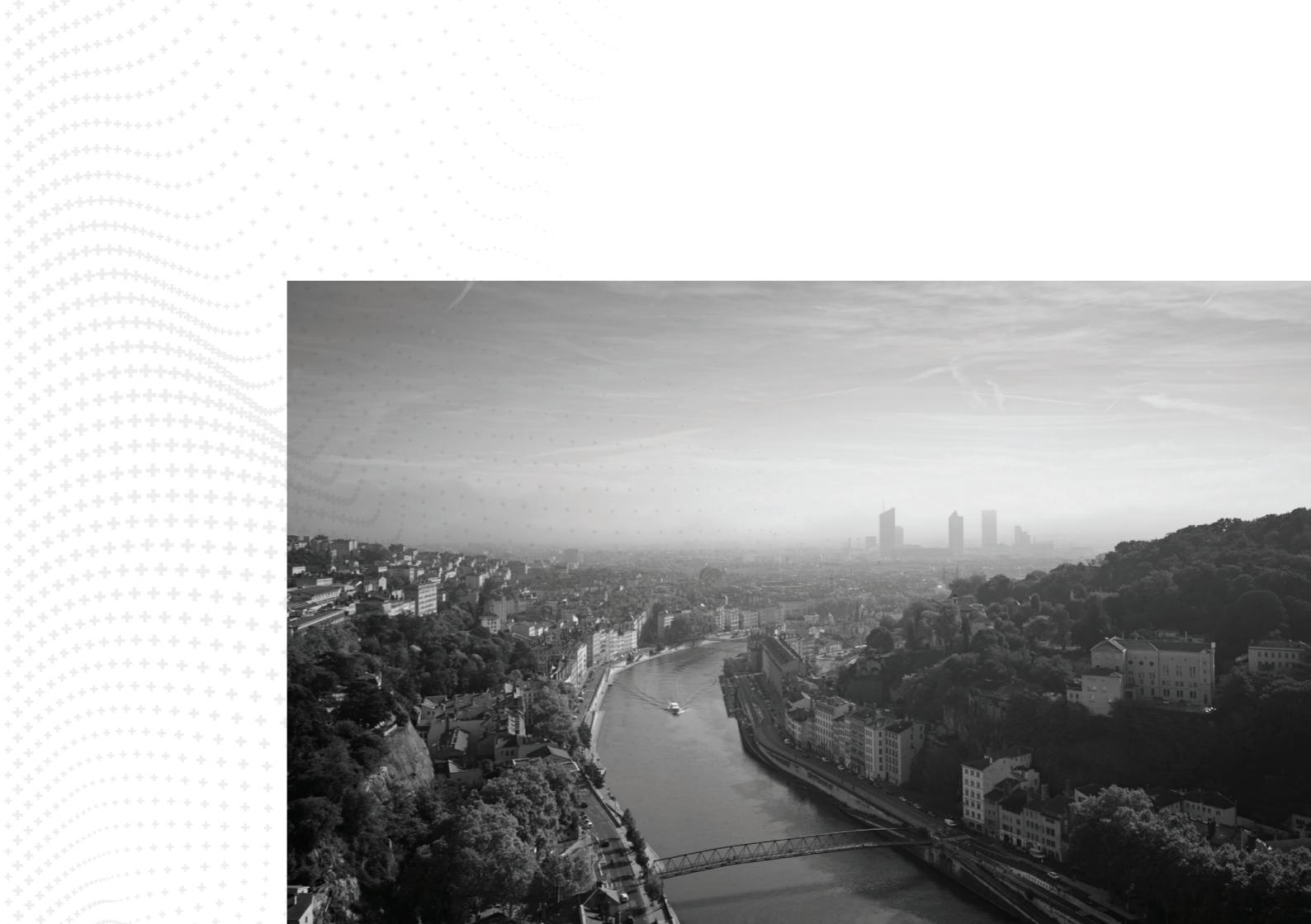
Pour les placements proposés sous forme de mandat de gestion,
contactez votre conseiller pour plus d'informations

Bourse/ OPC/Hors bourse

Notre partenaire de référence propose une gamme de produits et services adaptés à chacun de vos projets,
tout en bénéficiant de frais réduits

Autres placements

Pour les autres variantes de placement, contactez votre conseiller pour plus d'informations





Résoudre un litige Réclamation clients

Etape 1:
formulez votre demande
auprès de votre conseiller

Etape 2:
adressez votre
demande par écrit

Etape 3:
contactez le Médiateur
bancaire

Vous souhaitez signaler une difficulté, une insatisfaction ou un désaccord?

Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié, contactez-le en premier

Nous nous engageons à prendre en charge vos demandes sous 10 jours et à vous apporter une réponse au plus tôt et dans un délai de 2 mois maximum

Si la réponse apportée préalablement par votre conseiller ne vous satisfait pas vous pouvez nous contacter, par voie postale,
à l'adresse suivante:

Banque Cantonale de Genève | France
20, place Louis Pradel – CS 4005
69281 Lyon Cedex 01

Si la réponse apportée ne vous satisfait pas, vous pouvez enfin contacter le Médiateur bancaire, à l'adresse suivante:

Le médiateur auprès de la FBF
CS 151
75422 Paris Cedex 09

ou directement sur le site web: lemediateur.fbf.fr

ou, pour tout litige concernant un service d'investissement, le médiateur de l'AMF, à l'adresse suivante:

Autorité des Marchés Financiers
17, place de la Bourse
75082 Paris Cedex 02

ou directement sur le site web: amf-france.org, rubrique médiation

Conditions générales

Conditions générales

Ces tarifs peuvent être modifiés à tout moment dans le respect des obligations réglementaires et ne sont pas limitatifs. Pour les opérations plus spécifiques, votre conseiller est à votre disposition pour vous communiquer les indications que vous souhaiteriez obtenir

Les prestations ne comportant pas la mention HT ou TTC ne sont pas soumises à TVA dont le taux est de 20% au jour de la publication

Dispositif de garantie des dépôts

Les dépôts recueillis par la Banque Cantonale de Genève (France) SA, les titres conservés pour le compte de ses clients ainsi que certaines cautions délivrées sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, dans les conditions et selon les modalités définies par législation et la réglementation en vigueur.

Pour consulter en détail les mécanismes de ce dispositif:

Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution,
65, rue de la Victoire – 75009 Paris – France
ou par internet: garantiedesdepots.fr

Dispositif de médiation

La médiation du crédit est un dispositif public qui vient en aide depuis 2008 à toute entreprise qui rencontre des difficultés avec un ou plusieurs établissements financiers. Adossée à la Banque de France depuis 2018, elle est conduite sur tout le territoire, dans le respect des règles de confidentialité et du secret bancaire.

Pour les entreprises remplissant les critères d'éligibilité de la médiation, un dossier peut être déposé en ligne via le lien banque-france.fr/fr/a-votre-service/entreprises/saisir-mediation-credit.

La Banque Cantonale de Genève (France) SA propose également le service de médiation à travers la convention qu'elle a signée avec la Fédération Bancaire Française dont elle est adhérente. Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre conseiller habituel ou du Service Réclamation, le dépôt d'un dossier peut se faire soit en complétant le formulaire de saisie directement en ligne sur le site internet lemediateur.fbf.fr, soit par e-mail à l'adresse électronique mediateur@fbf.fr soit encore par courrier simple à l'adresse postale suivante:
Monsieur le Médiateur,
CS 151 – 75422 Paris Cedex 09 – France

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos bureaux et sur le site Internet bcgef.fr

Références

- 1 Ces frais sont réduits ou ne s'appliquent pas dans le cadre d'une tarification conventionnelle
- 2 Hors coût de communication ou de fourniture d'accès à internet
- 3 Dès disponibilité du service
- 4 Pourcentage appliqué au montant du crédit
- 5 Pourcentage appliqué au montant initial du crédit

Banque Cantonale de Genève | France

Siège Social

Lyon
20, place Louis Pradel
F – 69001 Lyon
Téléphone: +33 (0)4 72 07 31 50
E-mail: lyon@bcgef.fr

38005 - 06-25-01/2026

Bureaux

Annecy
1, rue Paul Guiton
F – 74000 Annecy
Téléphone: +33 (0)4 50 66 03 06
E-mail: annecy@bcgef.fr

Paris
5, rue de la Baume
F – 75008 Paris
Téléphone: +33 (0)1 76 77 33 90
E-mail: paris@bcgef.fr

Site web: bcgef.fr

Banque Cantonale de Genève (France) SA, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 50 000 000 d'euros, agréée en qualité d'établissement de crédit – Siège social situé 20, place Louis Pradel CS40005 69281 Lyon Cedex 01 – RCS 391 853 504 Lyon – Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance (ORIAS) sous le n° 07 024 086. www.orias.fr

La Banque Cantonale de Genève France se réserve le droit de modifier à tout moment les prix et prestations indiqués dans cette brochure.
Le Client disposera des modifications envisagées deux mois avant leurs entrées en vigueur.

Photographies: Loris von Siebenthal